

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP / 157/F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DOUZE (12) DÉCORTIQUEUSES A RIZ COMBINÉES EN FAVEUR DE HUIT (08) COOPÉRATIVES RIZICOLES DU PROPA-O (LOT 1) ET QUATRE (04) COOPERATIVES RIZICOLES DU PNSADR-IM (LOT 2).**

**Date de publication** : 17 / 11 / 2020

**Date d'ouverture des offres** : 08 / 12 / 2020

**1. Objet du marché**

Le Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et Moso « PNSADR-IM » invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture, l'installation et la mise en service de douze (12) décortiqueuses à riz combinées pour le compte de 8 coopératives rizicoles du PROPA-O (Provinces de Bubanza, Bujumbura, Cankuzo et Ruyigi) et 4 coopératives du PNSADR-IM (Provinces de Bujumbura, Rutana et Ruyigi).

**2. Allotissement**

Le marché est constitué de deux (02) lots relatifs à la fourniture, l'installation et la mise en service de douze (12) décortiqueuses à riz combinées en faveur de douze (12) coopératives rizicoles du PNSADR-IM (04) et du PROPA-O (08). Ces 2 lots sont détaillés comme suit :

**Lot 1 : Fourniture, installation et mise en service de huit (08) décortiqueuses à riz combinées destinées aux coopératives du PROPA-O :**

Province	Commune de destination	Coopérative Bénéficiaire	Nombre de décortiqueuses	Projet ayant mis en place la coopérative
BUBANZA	Commune Mpanda, non loin du chef-lieu de la commune Mpanda, zone Musenyi	- Coopérative KENYERAZIGUME	Une (01)	PROPA-O
BUJUMBURA	Commune Mutimbuzi : Zone Maramvya, Kirekura TR14	- Coopérative TUZAMUKEMWITERAM BERE	Une (01)	PROPA-O
CIBITOKÉ	Commune Buganda, Zone Ndava, colline Kansega	- Coopérative ABASANGIRAKIVI	Une (01)	PROPA-O
RUYIGI	Commune Gisuru, zone Nyabitare, colline Mwegereza	- Coopérative TUGIRURUNANI	Une (01)	PROPA-O
RUYIGI	Commune Kinyinya, Zone Kabanga, colline Nyamigina	- Coopérative TWITEHUBURIMYI	Une (01)	PROPA-O
CANKUZO	Commune Cendajuru, Zone Twinkwavu, colline Nyagisovu	- Coopérative ABAKUTSAKIVI	Une (01)	PROPA-O
CANKUZO	Commune Mishiha, Zone Mugerera, colline Rugerero	- Coopérative DUHUZABARIMYI	Une (01)	PROPA-O
CANKUZO	Commune Gisagara, Zone Camazi, colline Rabiro	- Coopérative IMBERENIHEZA	Une (01)	PROPA-O

**Lot 2 : Fourniture, installation et mise en service de quatre (04) décortiqueuses à riz combinées destinées aux coopératives du PNSADR-IM**

Province	Commune de destination	Coopérative Bénéficiaire	Nombre de décortiqueuses	Projet ayant mis en place la coopérative
RUYIGI	Commune Gisuru, Zone Gacokwe, colline Kabingo	- Coopérative SHIRUKUBUTE	Une (01)	PNSADR-IM
BUJUMBURA	Commune Mutimbuzi, Zone, Rukaramu Extension	- Coopérative KIRA Extension	Une (01)	PNSADR-IM
RUTANA	Commune Giharo, Zone Giharo, colline Rubanga	- Coopérative TWITEZIMBERE	Une (01)	PNSADR-IM
RUTANA	Commune Giharo, Zone Giharo, colline Mpanda	- Coopérative SHIRUKUBUTE de Mpanda	Une (01)	PNSADR-IM

**N.B :** Chaque soumissionnaire peut présenter son offre pour un ou 2 lots et pourra être attributaire d'un ou des deux (02) lots s'il est administrativement et techniquement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**3. Financement du marché.**

Le présent marché est financé par le Gouvernement de la République du Burundi à travers le Fonds International pour le Développement Agricole sur l'Accord de don GAFSP N°2000000834.

**4. Conditions de participation.**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales, participant à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires (fournisseurs) et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut pas participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des marchés publics du 29 janvier 2018.

**5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Coordination du Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et du Moso (PNSADR-IM) sis en Commune Muha, Avenue du Large n° 30, Immeuble des Projets financés par le FIDA au Burundi, Tél. (+257) 22 249251.

Il peut être obtenu par les candidats soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant le paiement d'un montant non remboursable de cent mille francs burundais (100.000 BIF), dont la moitié (50.000 BIF) sera versée sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales de l'Etat n° 1101/001.04, ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié (50.000 BIF) sur le compte n° 1101/176 ouvert à la BRB au nom du PNSADR-IM.

## 6. Date limite de dépôt des offres.

Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du PNSADR-IM situé à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 08/12/2020 à 10 heures précises.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## 7. Garantie bancaire (ou de microfinance opérant comme une institution bancaire) de soumission

Chaque offre devra être accompagnée d'une garantie bancaire (ou de microfinance opérant comme une institution bancaire) de soumission **par lot**, fixée à **cinq millions de francs burundais (5.000.000 BIF) pour le lot 1** et à **deux millions cinq cent mille francs burundais (2 500 000 BIF) pour le lot 2**. Cette garantie doit être présentée séparément par lot.

La garantie restera valable trente (30) jours calendaires après la date d'expiration du délai d'engagement défini à l'article 8 ci-dessous. Elle sera restituée au plus tard 15 jours après la signature de la lettre de marché par le soumissionnaire gagnant. Pour ce dernier, la garantie lui sera restituée contre présentation de la garantie de bonne exécution du marché.

## 8. Validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 9. Ouverture des offres

L'ouverture des enveloppes aura lieu dans la salle des réunions du PNSADR-IM en présence des soumissionnaires qui souhaitent participer à la séance d'ouverture ainsi qu'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, le 08/12/2020 à 10 heures 30 minutes.

## Article 10 : Délai et lieu de livraison

L'ensemble des fournitures est à livrer dans un délai maximum de cent cinquante (150) jours calendaires à compter de la notification définitive du marché.

Les lieux de livraison sont fixés comme suit :

### Lot 1 :

- 1) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative KENYERAZIGUME de la zone Musenyi, sous-colline Rugenge, à environ 2 km de la commune MPANDA, Province Bubanza ;
- 2) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative TUZAMUKEMWITERAMBERE sise à la TR14, zone Maramvya, Commune MUTIMBUZI, Province Bujumbura ;

- 3) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative ABASANGIRAKIVI sise à la colline Kansega, zone Ndava, Commune BUGANDA, Province Cibitoke ;
- 4) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative TUGIRURUNANI sise sur la colline Mwegereza, zone Nyabitare, Commune Gisuru, Province Ruyigi ;
- 5) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative TWITEHUBURIMYI sise sur la colline Nyamigina, zone Kabanga, Commune Kinyinya, Province Ruyigi ;
- 6) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative ABAKUTSAKIVU sise sur la colline Nyagisovu, zone Twinkwavu, Commune Cendajuru, Province Cankuzo ;
- 7) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative DUHUZABARIMYI sise sur la colline Rugerero, zone Mugerera, Commune Mishiha, Province Cankuzo ;
- 8) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative IMBERENIHEZA sise sur la colline Rabiho, zone Camazi, Commune Gisagara, Province Cankuzo.

**Lot 2 :**

- 1) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative KIRA Extension sise à Rukaramu extension, zone Rukaramu , commune Mutimbuzi, Province Bujumbura ;
- 2) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative TWITEZIMBERE sise sur la colline Rubanga, zone Giharo, Commune Giharo, Province Rutana ;
- 3) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative SHIRUKUBUTE de Mpanda sise sur la colline Mpanda, zone Giharo, Commune Giharo, Province Rutana ;
- 4) Une (01) décortiqueuse à riz combinée qui sera installée dans le hangar de la Coopérative SHIRUKUBUTE de Rumpungwe sise sur la colline Kabingo, zone Gacokwe, Commune Gisuru, Province Ruyigi.

**Article 11 : Critères de qualification et d'évaluation des soumissionnaires.**

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché. A cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

a) **Documents administratifs de l'offre :**

1. L'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire ;
2. La preuve d'achat du dossier d'appel d'offres national ouvert portant son numéro ;
3. La garantie bancaire (ou de microfinance opérant comme une institution bancaire) en soumission en **original** conforme au modèle du dossier d'appel d'offres ;
4. L'acte notarié en cas de groupement de soumissionnaires ;
5. L'attestation **en original** de non-redevabilité pour soumission aux impôts et taxes délivré par l'Office Burundais des Recettes (OBR) pour les soumissionnaires locaux et en cours de validité ; elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
6. Une copie du Certificat d'Immatriculation fiscale (NIF). Elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement ;

7. L'attestation de non redevabilité à l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) **en original** en cours de validité pour les personnes morales. Elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
8. L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce. Elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
9. L'adresse fixe du soumissionnaire ;
10. Une copie du Registre de commerce ;
11. La déclaration d'origine des fournitures ;
12. Les statuts du soumissionnaire pour la personne morale.

**b) Documents techniques à fournir**

13. Les documents des spécifications techniques des décortiqueuses conformes à celles exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (Voir Section III) ;
14. Le Manuel technique de la décortiqueuse émanant du fabricant et comprenant les composantes techniques, la procédure d'installation, le mode opératoire (utilisation) et la périodicité et procédures de maintenance de la décortiqueuse ;
15. Une garantie technique valable pour au moins douze (12) mois ;
16. Le schéma d'installation des différentes parties composant la décortiqueuse ;
17. Le schéma électrique d'installation ;
18. Une liste d'outillage nécessaire.

**c) Documents de l'offre financière :**

19. L'acte de soumission conforme au modèle du DAO ;
20. Le bordereau des prix conforme au modèle du DAO ;
21. Le délai d'exécution.

**Article 12 : Renseignements complémentaires**

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PNSADR-IM à l'adresse ci-dessus, en mentionnant la référence de Publication (**AAO N° DNCMP/4.5...7./F/2020-2021**), au moins 10 jours calendriers avant la date limite de remise des offres figurant au point 6 ci-dessus.

Fait à Bujumbura, le 16 / 11 / 2020

**Le Coordonnateur du PNSADR-IM,**

**Damase NTIRANYIBAGIRA**

